



COMMUNE DE LA TÈNE

Conseil général du 11 novembre 2021

Type d'objet : Motion du Parti socialiste de La Tène

Auteurs : Michel Muster (PSLT), Denis Perrinjaquet (PSLT),
Michèle Rotsch (PSLT).

Titre : Exploiter le potentiel d'espace herbeux laténien (le Triangle Herbeux ou la pointe Est du champs compris entre le Chemin des Bévarderies et la Route des Marais) par l'aménagement d'un Jardin Communautaire.

Contenu :

Le Parti socialiste de la Tène mandate le Conseil Communal afin d'étudier la possibilité de mise en place d'un jardin communautaire dans la zone du Triangle Herbeux de la Tène, voire sur la pointe Est du champs compris entre le Chemin des Bévarderies et la Route des Marais (cf. Les cartes ci-dessous).

L'objectif principal est de mettre en place un projet écologique, durable, social et éducatif dans le respect de la terre, et que chaque habitant-e de la Commune puisse avoir la possibilité de cultiver des fruits et légumes, dans un cadre de rencontre et d'échanges. Le jardin communautaire est idéal pour ce projet. L'avantage du jardin communautaire est qu'il permet de réunir tous les âges et tous les niveaux socio-culturels dans un espace commun et un encadrement adéquat par des professionnels qui suivront les différentes plantations. Nous souhaitons que chacun et chacune aient les mêmes chances de cultiver leurs fruits et légumes, puisque l'accès à une parcelle de terre est limité selon le type de logement. Effectivement, la densité élevée d'habitant-e-s empêche bien des ménages d'avoir un jardin privé. Economiquement, les laténien-ne-s pourront être intéressé-e-s à produire une partie de leur consommation. D'un point de vue éducatif, ils et elles pourront également acquérir une meilleure connaissance sur les végétaux, le travail de la terre, son entretien, et sur la culture durable en recourant au compostage.

Développement :

Dans les environs de la Commune de La Tène, il existe des parcelles à louer à Saint-Blaise, mais elles ne sont pas nombreuses et sont, pour l'instant, toutes occupées. D'ailleurs, la liste d'attente est longue d'environ 300 personnes. A La Tène, il n'existe pas cette offre de jardins à louer ou communautaires. Ce projet permettra de créer un nouvel espace vert de rencontre, de plaisance, d'interactions sociales, et d'entre-aide autour d'un projet commun. Le jardin communautaire a comme avantage d'être participatif et ouvert à toutes et tous. C'est un jardin dans lequel les intéressé-e-s œuvrent en commun. Il permet de se reconnecter à notre sensibilité à la terre, dans un projet de développement durable en recréant une biodiversité végétale et animale. Chaque participant-e donne de son temps et reçoit équitablement une partie de la récolte. Les processus de culture sont gérés par un ou des professionnel-le-s, afin d'assurer un bon suivi des plantations. Des ateliers peuvent être organisés afin de maintenir une attractivité régulière.

Les points d'accès à l'eau et l'électricité et une infrastructure pour le rangement des outils devra être envisagés dans le budget alloué à ce projet.

Nous proposons d'aménager le Triangle Herbeux au sud du Chemin de la Cornée pour ce projet de jardin communautaire (cf. Figure 1).

Ce terrain est propice à ce projet puisqu'il est idéalement situé plein sud, près d'un boisement et n'est pas exploité à son juste potentiel, seulement pour des places de parking supplémentaires lors de manifestations comme la fête du 1^{er} août. Sa surface de 2'850m² en fait une parcelle attrayante (<https://sitn.ne.ch/>).

Comme alternative, nous proposons de réfléchir à la possibilité d'exploiter l'extrémité Est du champ au croisement du Chemin des Bévarderies et de la Route des Marais (qui pourrait correspondre à environ 5'000m². <https://sitn.ne.ch/> cf. Figure 2).



Figure 1.



Figure 2

Plusieurs communes ont déjà opté pour des jardins communautaires. Nous retrouvons le Jardin communautaire 2520 à la Neuveville (<https://www.jardin-communautaire2520.com/blank>), les Jardins communautaires de Neuchâtel (<https://www.facebook.com/JJCCNeuch/>), notamment.

Ces jardins trouvent un succès important. Le Jardin communautaire 2520 fonctionne sur une base associative dont certaines personnes du comité sont des professionnel-le-s dans le jardinage. Des ateliers sont organisés durant l'année dans les moments clés des cultures.

Le transport jusqu'à La Tène pourra se faire via le bus 133 et aura l'avantage de diminuer le nombre de voitures parkées lors des moments d'affluence et de faciliter le déplacement des jardiniers communautaires.

Signatures :

Michèle Rotsch

Denis Perrinjaquet

Michel Muster